



CHARTRE DES PARENTS ET DU JOUEUR de L'EDR

Une chartre, ce sont des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Adhérer à une chartre, c'est y souscrire complètement !

Le joueur vient au rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.
Ses parents doivent contribuer à ces objectifs via leur comportement et le suivi de leur enfant.
Le joueur et ses parents sont les vecteurs de la promotion du Club Plessis-Meudon Rugby, par leurs comportements respectifs et par l'image qu'ils donnent sur et en dehors du terrain.
« être un vrai sportif et des accompagnants dignes reconnus et appréciés de tous »

LA VIE DU CLUB :

- **Respecte son environnement et adopte un comportement digne** et courtois envers les partenaires, adversaires, arbitres, supporters, dirigeants, bénévoles, responsable municipal ou personnel en charge des installations sportives.
- **Fait preuve de politesse vis-à-vis de tous.**
- **Le Joueur doit être valablement licencié au Club Plessis-Meudon Rugby afin de pouvoir participer aux matchs et entraînements du Club.**
Est à jour de sa cotisation avant le début effectif des compétitions (sauf dérogation expresse du Comité Directeur).
- **Applique les consignes sanitaires de distanciation sociale selon les directives de santé publique en vigueur.**
- **Respecte les locaux** (terrains, vestiaires, club-house, bus ...) **et le matériel** (maillots, ballons ...).
- **Pour les joueurs porter un signe distinctif du club les jours de match**, nous vous demandons de porter à minima un élément les jours de match (casquette, polo, survêtements ou autres).

Le non-respect de ces règles de vie, les débordements physiques ou verbaux seront sanctionnés.

LE TERRAIN**Pour le parent :**

- Permet au joueur d'être présent en fonction du calendrier des matchs.
- Préviens les responsables d'équipe en cas d'absence ou de retard
- Est présent à la fin de l'entraînement ou des matchs ou mandate un adulte pour prendre en charge le joueur.
- Relais auprès du joueur les règles et les fondamentaux du RUGBY en termes de jeu ou d'éthique
 - Se comporte d'une manière solidaire et loyale,
 - Ne confond pas combat et violence, agressivité et agression.
- Respecte les choix de l'entraîneur pour la constitution des équipes
- Fournit au joueur pour chaque entraînement et match :
 - L'équipement fourni par le Club (short, maillot et chaussettes du club) pour jouer et s'entraîner.
 - Un nécessaire complet pour être en capacité de se laver et/ou se changer en fin de match ou entraînement sans lequel le joueur ne pourra pas prendre part aux matchs et entraînements.

Pour le Joueur :

- Est assidu et sérieux aux entraînements et aux matchs, est ponctuel
- Ne quitte pas l'entraînement en cours de séance sans avoir prévenu son éducateur (seul habilité à en définir la fin) et sans avoir eu son autorisation.
- Respecte les décisions de l'arbitre
- Encourage ses coéquipiers et pardonne leurs erreurs
- Respecte et accepte les faiblesses et les points forts de ses coéquipiers
- Serre spontanément la main aux adversaires à la fin du match

Une commission constituée d'éducateurs, dirigeants et joueurs représentatifs de l'état d'esprit du club pourra être saisie pour établir toute sanction en cas de non-respect du règlement intérieur et/ou de la charte.

Nom et prénom du membre ou de son représentant légal : _____

*En prenant une licence, je m'engage à respecter le règlement intérieur et la charte.
Faire précéder la signature par « Lu et approuvé » pour le joueur ou son tuteur légal*

Fait à Meudon le